

GUIDE ET CONDITIONS D'UTILISATION DU SITE CAMPING-CAR.TRAVEL

A L'ATTENTION DES MEMBRES ET FUTURS MEMBRES

GENERALITES

Le premier but de Camping-car Travel est de constituer un réseau de particuliers (appelés hôtes) proposant des services aux camping-caristes.

Cependant, les hôtes peuvent, s'ils le souhaitent, accueillir d'autres types de voyageurs. Les hôtes peuvent être aussi des voyageurs et vis versa.

Aucun service n'est imposé. L'hôte choisit uniquement les services qu'il souhaite proposer et quand il veut les proposer. Vous n'êtes pas obligé d'accueillir les camping-caristes pour la nuit.

Les services disponibles sur le site ne sont pas figés. Si vous pensez à un service qui pourrait intéresser les camping-caristes, n'hésitez pas à nous en faire part.

Vous pouvez ajouter plusieurs fois un même service avec des durées et des prix différents.

Si vous parlez plusieurs langues, vous pouvez aussi ajouter un même service dans plusieurs langues afin de toucher les camping-caristes d'autres pays.

Il ne s'agit pas d'en faire un commerce mais de rendre service avec une éventuelle demande de participation aux frais. C'est vous qui fixez cette participation.

DEVENIR HOTE

Devenir hôte, c'est aussi devenir l'ambassadeur de votre région tout en rendant des services pratiques aux voyageurs de passage.

En effet, qui est mieux placé que vous pour parler de votre région et conseiller vos invités sur les lieux à voir ou les choses à faire ?

Vous décidez les services que vous souhaitez rendre. Cela ne doit en aucun cas être une contrainte pour vous.

Et même si vous ne proposez qu'un seul service, cela sera un moyen pour vous de rencontrer des camping-caristes et de passer un moment convivial en joignant l'utile à l'agréable.

Vous n'êtes d'ailleurs pas obligés d'être camping-caristes pour devenir hôte. Et si vous souhaitez le devenir, vos voyageurs camping-caristes seront les mieux placés pour vous conseiller avant de franchir le cap.

Qui sait ? Vos voyageurs seront peut-être vos hôtes un jour.

ADHESION GRATUITE AU RESEAU

Que vous soyez hôte ou voyageur, la première étape consiste à adhérer gratuitement au réseau Camping-car Travel en cliquant sur « Rejoindre le réseau ».

Après avoir renseigné vos coordonnées, vous pourrez commencer à ajouter votre aire et/ou réserver des services.

VOUS PRESENTER

Les voyageurs viendront chez vous, certes pour les services que vous proposez, mais aussi pour faire une rencontre avec les habitants de la région qu'ils visitent. Sur votre espace membres, la rubrique « Mes infos personnelles » permet de vous présenter.

Votre présentation sera le premier « contact » du voyageur avec vous. Soignez donc celle-ci et ne soyez pas trop laconique.

Mettez en avant vos connaissances de la région par exemple ou vos talents de cuisinier, votre expérience du camping-car, vos centres d'intérêt, etc...

Si vous parlez d'autres langues, n'hésitez pas à vous présenter dans celles-ci à l'endroit prévu à cet effet.

Les coordonnées d'un hôte sont transmises au voyageur uniquement quand l'hôte a

accepté la réservation.

De même, les coordonnées du voyageur sont transmises à l'hôte uniquement quand ce dernier a accepté la réservation. Vos coordonnées n'apparaissent donc pas sur le site.

AJOUTER VOTRE AIRE

Ajouter votre aire est très simple. Il suffit de vous rendre sur votre espace membre et d'aller dans la rubrique « Mon aire de service ».

Après avoir décrit votre aire dans votre langue maternelle, vous pouvez si vous le souhaitez la décrire dans d'autres langues afin de toucher les voyageurs d'autres pays.

Ensuite, vous sélectionnez et ajoutez les services que vous souhaitez proposer (voir plus bas la rubrique « Ajouter des services »).

Enfin, vous ajoutez les dates d'ouverture de votre aire et quelques photos si vous le souhaitez.

AJOUTER DES SERVICES

EAU POTABLE

Même si les bornes sont relativement nombreuses, elles ne sont pas forcément harmonieusement réparties sur le territoire et il faut parfois faire des détours pour faire le plein.

Par ailleurs, entre celles hors services (surtout en hiver), celles en panne et les bornes à jetons où il faut en acheter à des horaires et endroits bien précis, il n'est pas toujours facile de faire le plein d'eau.

Si vous possédez un robinet à proximité duquel un camping-car puisse se garer, vous pouvez proposer aux camping-caristes de venir faire le plein d'eau chez vous.

La capacité des cuves varie d'un camping-car à l'autre. Aussi pouvez-vous ajouter le

même service avec des durées de remplissage et des prix différents.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Précisez si vous fournissez le tuyau. Dans le cas contraire, indiquez le diamètre de l'embout pour bancher le tuyau et la distance entre le robinet et le camping-car pour la longueur de tuyau nécessaire.

Services complémentaires :

Le pendant du remplissage est la vidange des eaux usées. Cependant, celle-ci doit se faire dans le respect des normes environnementales actuelles. Si vous avez une prise électrique accessible, pourquoi ne pas proposer l'électricité pendant le remplissage ?

VIDANGE DES EAUX GRISES

Si vous possédez déjà une installation permettant l'évacuation des eaux usagées dans le respect des normes environnementales actuelles, vous pouvez proposer aux camping-caristes de vidanger leurs eaux grises.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Précisez le type d'installation. L'accessibilité (hauteur, largeur et profondeur).

VIDANGE DES EAUX NOIRES

La vidange des eaux noires peut se faire dans des toilettes ou une installation prévue à cet effet.

Ne proposez pas ce service si vous ne pouvez pas respecter les normes environnementales actuelles.

ELECTRICITE

Avec la multiplication des appareils électriques, difficile pour le camping-caristes de les recharger tous sur la prise allume-cigare. Simple à mettre en place, ce service sera très utile aux camping-caristes.

Vous pouvez proposer plusieurs durées et tarifs en ajoutant plusieurs fois le service.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Distance entre la prise et l'endroit où peut se garer le camping-car (pour la longueur de la rallonge). Type de prise. Précisez si vous fournissez la rallonge.

Services complémentaires :

Pourquoi ne pas proposer un café, un repas ou une place de parking pendant que les appareils chargent ?

Le wi-fi sera aussi apprécié ainsi que les services classique de plein d'eau et de vidanges si vous pouvez le proposer.

PARKING

Que ce soit pour quelques heures ou plusieurs jours, vous pouvez proposer une place de parking pour le camping-car des voyageurs. Rien ne vous empêche d'ajouter plusieurs fois ce service avec des durées et prix différents.

Exemples :

Le centre ville de la ville la plus proche de l'endroit où vous vivez est interdit aux camping-cars ou bien il est très difficile de manoeuvrer ou de se garer. Vous pouvez proposer aux voyageurs de se garer pour deux heures avec un prix, puis proposer d'autres durées avec des prix dégressifs.

Vous pouvez aussi accueillir les camping-cars pour la nuit. Dans ce cas, choisissez

une durée de 24h ou plus et précisez que vous acceptez que les voyageurs passent la nuit dans leur camping-car.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

La taille des camping-cars étant très variable, précisez bien les dimensions de la place de parking : hauteur, largeur, profondeur.

Préciser aussi si vous acceptez que le voyageur passe la nuit sur la place de parking et de combien de places de parking vous disposez.

Services complémentaires :

En complément d'une place de parking, vous pouvez proposer aux voyageurs la dépose en voiture en ville par exemple.

Si vos voyageurs passent la nuit sur la place de parking, pourquoi ne pas leur proposer une spécialité de votre région le soir au dîner et/ou un petit déjeuner le matin ?

VIDAGE DES POUBELLES

Un arrêt chez vous peut-être l'occasion pour le camping-cariste de jeter ses poubelles. Ils apprécieront d'autant plus si vous pratiquez le tri sélectif.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Précisez les ordures que vous n'acceptez pas et si vous avez des poubelles prévues pour le tri sélectif.

MACHINE A LAVER / SECHE-LINGE / REPASSAGE

Les laveries automatiques sont très pratiques mais comme les bornes il n'y en a pas partout.

A moins d'embarquer une montagne de linge pour ne pas avoir à faire sa lessive

pendant son voyage, pouvoir laver son linge sera très apprécié des camping-caristes.

N'oubliez pas qu'il est quasi impossible de faire sécher son linge dans le camping-car. Donc si vous proposez ce service, il est souhaitable d'avoir en parallèle un sèche-linge, à moins que vos voyageurs restent suffisamment longtemps pour que leur linge sèche sur un fil à linge chez vous.

Complément du lave-linge et du sèche-linge le service de repassage peut se présenter sous deux formes :

- La première, vous fournissez un fer à repasser et une table à repasser pour que le camping-cariste puisse repasser lui même son linge.
- La deuxième, vous proposez de repasser vous-même le linge et rendez le sourire à la personne qui repasse déjà le reste de l'année !

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Capacité du lave-linge et du sèche-linge. Types de programmes. Précisez si vous fournissez la lessive. Durée d'un programme standard. Pour le repassage, si vous le faites vous même, indiquez la quantité de linge repassé pour la participation demandée. Sinon, précisez le type de fer à repasser que vous mettez à disposition (centrale vapeur, fer normal, etc...)

WI-FI

Pouvoir consulter ses mails et/ou rester en contact avec sa famille pendant un voyage est appréciable pour le voyageur. Là encore, vous pouvez proposer plusieurs durées et prix de connexion à votre wi-fi.

Si le voyageur doit se connecter dans son camping-car, vérifiez que le signal du wi-fi est suffisamment fort sur l'emplacement où il se gare.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Mettez-vous à disposition un ordinateur ou le voyageur doit-il se connecter avec son propre appareil ?

Les identifiants de connexion seront aussi nécessaires (n'oubliez pas de les changer ensuite). Ne les donnez pas sur le site mais en face à face.
Précisez votre fournisseur d'accès. Si le voyageur a le même que vous, il pourra certainement se connecter avec ses propres identifiants.

DEPOSE EN VOITURE

En complément d'une place de parking, la dépose en voiture (ou autre véhicule) sera un service apprécié des voyageurs qui ne veulent pas ou ne peuvent pas prendre leur camping-car pour se rendre sur un lieu de visite.

En effet, certains endroits sont inaccessibles ou interdits aux camping-cars. Ou bien, il n'y a tout simplement pas de parkings accessibles aux camping-cars.

S'il y a plusieurs lieux intéressants près de chez vous, vous pouvez proposer plusieurs lieux de dépose.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Indiquez le lieu exacte de dépose et le nombre de places disponibles dans votre véhicule.

Précisez si c'est un aller-retour que vous proposez ou si le voyageur doit revenir par un autre moyen de transport.

JEUX POUR ENFANTS

Pas toujours facile pour les enfants de rester assis sans bouger pendant le voyage.

Si vous avez des jeux d'extérieur, les enfants pourront se dégourdir les jambes et repartir du bon pied pour la suite du voyage.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Précisez le type de jeux (toboggan, bac à sable, piscine, etc...), l'age minimum/maximum. Qui surveille les enfants ?

GARDE D'ENFANTS

Certaines activités ne sont pas accessibles aux enfants. En gardant quelques heures leurs enfants, vous permettrez aux parents de profiter eux aussi de leurs vacances.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Précisez le nombre maximum d'enfants que vous pouvez garder. L'age minimum et maximum. Qui fournit les repas ?

BRICOLAGE / REPARATION

Les petits incidents techniques peuvent gâcher les vacances des camping-caristes qui ne partent pas forcément avec une trousse à outils complète ou ne sont tout simplement pas bricoleurs.

Si vous êtes bricoleur(euse), vous pourrez leur rendre le sourire en résolvant leur problème.

Vous pouvez aussi proposer des aménagements ou des installations si vous en avez les compétences. Ajoutez un service pour chaque type de bricolage ou de réparation.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Précisez bien le type de bricolage ou de réparation que vous proposez et la durée. Indiquez aussi si vous fournissez les pièces ou pas.

LAVAGE DU CAMPING-CAR

Si vous disposez de tout ce qu'il faut pour laver un camping-car (emplacement, escabeau, arrivée d'eau, etc...) deux types de services sont possibles : vous pouvez mettre à disposition votre installation pour que le camping-cariste lave lui même son camping-car ou bien vous le laver vous même.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Précisez si c'est vous qui nettoyez le camping-car ou le voyageur. Si ce n'est pas vous, décrivez ce que vous fournissez (échelle, tuyau, produits, etc...)

GUEST MOTORHOME

Vous avez la possibilité de transformer votre camping-car en "Maison d'hôte" (ou Guest Motorhome comme nous l'appelons).

Il s'agit d'une alternative à la location classique de votre camping-car. En effet, le camping-car ne bouge pas de chez vous. Le voyageur le loue comme s'il s'agissait d'une "maison d'hôte".

Quels sont les avantages pour l'hôte ?

- Le premier est de rentabiliser votre camping-car lorsqu'il est inutilisé.
Selon le nombre de nuitées que vous allez louer, vous pourrez peut-être payer tout ou partie de votre assurance ou des coûts d'entretien de votre camping-car.

- Le camping-car ne bouge pas de chez vous donc il n'y a pas de risques d'accidents de la circulation.

- Vous accueillez des voyageurs "chez vous" sans qu'ils soient chez vous. Chacun garde son espace et son intimité.

Les avantages pour le voyageur sont nombreux :

- Il payera moins cher qu'un hôtel classique et pourra dormir dans un lieu inhabituel (après les yourtes, les cabanes dans les arbres, etc...),
- Le voyageur pourra faire à manger lui-même et ne pas être obligé d'aller au restaurant, ce qui lui reviendra moins cher,
- Pour les futurs acheteurs de camping-car, c'est là l'occasion de découvrir l'intérieur d'un camping-car et d'avoir un avant goût de la vie à bord avant d'en acheter un. Cela devient une aide précieuse avant l'achat.

N'oubliez pas d'ajouter des photos de votre camping-car dans la rubrique "Photos de votre aires de services/Camping-car".

PETIT DEJEUNER / DEJEUNER / CAFE / GOUTER / DINER

Quoi de mieux pour un voyageur que de manger les bons petits plats d'une région préparés par ses habitants ?

Si vous savez cuisiner, faites en profiter les voyageurs amateurs de bonne chaire.

Vous pouvez aussi proposer le petit déjeuner aux voyageurs ayant passé la nuit sur votre place de parking ou aux voyageurs ayant roulé de nuit.

Une petite pause café ou un goûter pour les enfants sera l'occasion pour les voyageurs de discuter avec vous des endroits à voir dans votre région.

Informations pratiques à fournir aux voyageurs :

Décrivez de façon précise le contenu du menu et ce qu'il inclut. Si vous proposez des boissons, n'oubliez pas que vos voyageurs sont amenés à reprendre la route.

VALIDATION DE VOTRE AIRE

Une fois les différentes rubriques de votre aire complétées, il suffit d'en demander la validation par nos soins en cliquant sur un simple bouton.

Nous recevons alors un mail nous informant que vous souhaitez que votre aire soit vérifiée.

Si votre aire est bien renseignée, nous la validons et elle apparaît sur la carte dans l'heure qui suit.

GESTION DE VOS RESERVATIONS

Une fois en ligne, les voyageurs peuvent consulter votre aire de services et réserver.

Lorsqu'un voyageur fait une réservation, vous recevez un e-mail vous informant que vous devez décider d'accepter ou refuser cette nouvelle réservation.

Nous vous conseillons de consulter très régulièrement vos e-mails si vous ne le faite pas déjà.

Dans le cas contraire, vous risquez de louper une réservation ou de la voir trop tard.

Si le voyageur a choisi l'option payante « sms d'alerte », vous recevez également un sms vous informant de la nouvelle réservation.

Que ce soit par mail et/ou par sms, vous devez vous connecter à votre espace membre rubrique « Mes réservations » très rapidement afin de valider ou non cette réservation.

Si vous l'acceptez, les coordonnées du voyageur s'affichent et il est averti par mail que vous avez accepté sa réservation.

Le voyageur peut également consulter vos coordonnées après votre acceptation. Voyageur et hôte peuvent donc prendre contact pour régler les derniers détails.

Si vous la refusez, le voyageur est également averti et vos coordonnées ne sont pas affichées.

REGLES DE BONNE CONDUITE

En tant qu'hôte, il convient d'accueillir vos voyageurs correctement et de rendre les services réservés comme décrits sur votre aire.

Soyez donc précis lors du descriptif de vos services sur ce qui est compris ou non.

Il est dans votre intérêt que la visite de vos voyageurs se passe bien. Plusieurs avis négatifs décourageront les autres voyageurs.

FERMETURE DE VOTRE AIRE

Si vous souhaitez fermer votre aire momentanément ou de façon définitive, il suffit de cliquer sur le bouton « Fermer mon aire » dans la rubrique « Mon aire de services ».

Votre aire disparaîtra de la carte dans l'heure qui suit.

AVIS APRES PASSAGE DU VOYAGEUR

Après son passage, le voyageur doit obligatoirement laisser un avis. C'est au voyageur de déposer son avis en premier.

Cet avis a aussi pour rôle de débloquent le montant des services rendus sur votre compte membre. N'hésitez pas à le relancer s'il ne respecte pas cette obligation.

N'oubliez cependant pas que s'il est en vacances, il n'aura peut être pas accès à internet avant de rentrer chez lui. Renseignez vous auprès de lui.

Si malgré vos relances, le voyageur n'a toujours pas donné son avis, contactez-nous. Nous prendrons contact avec lui pour connaître les raisons.

Une fois l'avis du voyageur déposé, vous devez aussi donner un avis suite à son passage.

FONCTIONNEMENT DU COMPTE MEMBRE

Lorsqu'un voyageur effectue une réservation, le montant de la participation que vous avez demandée pour les services rendus est crédité sur votre compte membre.

Cependant, la somme devient disponible après que le voyageur ait déposé son avis.

Vous pouvez utiliser le solde disponible de votre compte membre pour réserver des services chez d'autres hôtes.

L'autre solution est la suivante : dès que votre compte atteint un montant minimum de 10 euros, vous pouvez demander un virement de la somme sur votre compte courant si vous habitez dans la zone euro ou demander un paiement Paypal si vous êtes hors zone euro.

Si vous utilisez les sommes disponibles sur votre compte membre pour réserver une autre aire que la votre, il n'y a aucun frais de réservation.

Si vous souhaitez virer les sommes de votre compte membre sur votre compte bancaire ou Paypal lorsque votre solde atteint un montant minimum de 10 euros, nous appliquerons une commission de 10%.

Si votre compte bancaire n'est pas situé dans la zone euros, vous pourrez recevoir votre argent uniquement sur votre compte Paypal. La commission s'élève alors à 10%.

DEVENIR VOYAGEUR

ADHESION GRATUITE AU RESEAU

Que vous soyez hôte ou voyageur, la première étape consiste à adhérer gratuitement au réseau Camping-car Travel en cliquant sur « Rejoindre le réseau ».

Après avoir renseigné vos coordonnées, vous pourrez commencer à ajouter votre aire et/ou réserver des services.

RESERVER DES SERVICES

Pour réserver des services, cliquez sur « Chercher une aire de services ».

Sur la carte, cliquez sur l'icône qui vous intéresse pour afficher le nom de la ville où est située l'aire.

Cliquez sur le nom de la ville pour afficher toutes les aires disponibles à cet endroit.

Vous pouvez voir le détail de chaque aire de services en cliquant sur le prénom ou la ville de l'hôte.

Il suffit ensuite d'ajouter dans votre panier les services qui vous intéressent et de valider votre panier en réglant votre réservation avec votre carte bancaire ou votre compte membre.

Attention : il n'est pas possible d'ajouter des services provenant de différentes aires dans un même panier. Vous devez faire une réservation par aire.

REGLEMENT DE VOTRE RESERVATION

Vous avez deux possibilités pour régler votre réservation.

Soit vous utilisez votre carte bancaire, soit vous utilisez votre compte membre que vous aurez précédemment rechargé avec votre carte bancaire.

Quelle est la différence ?

Si vous réglez votre réservation avec votre carte bancaire, les frais de réservation sont de 10% avec un minimum de 1 euro par réservation.

Si vous réglez votre réservation avec votre compte membre précédemment rechargé, il n'y a pas de frais de réservation par la suite, ni de montant minimum par réservation.

Seuls des frais de 10% sont appliqués au montant de la recharge.

ACCEPTATION OU REFUS DE VOTRE RESERVATION

Une fois votre règlement validé, l'hôte est averti par e-mail qu'il a une nouvelle réservation.

Si vous avez choisi l'option payante « sms d'alerte » (0.15 euro), l'hôte reçoit également un sms (pour plus de détail voir plus bas « Envoi optionnel d'un sms à l'hôte »).

Si l'hôte accepte, vous recevez un mail vous informant que votre réservation a été acceptée et ses coordonnées deviennent alors visibles dans le détail de votre réservation.

En cas de refus, vous êtes aussi averti par mail et votre réservation vous est remboursée sur votre compte membre (montant des services et éventuels frais de réservation si vous avez payé avec votre carte bancaire).

Vous pourrez ainsi refaire une réservation et régler avec votre compte membre en évitant les frais de réservation.

ECHANGE DES COORDONNEES

Les coordonnées d'un hôte sont transmises au voyageur uniquement quand l'hôte a accepté la réservation.

De même, les coordonnées du voyageur sont transmises à l'hôte uniquement quand ce dernier a accepté la réservation.

ENVOI OPTIONNEL D'UN SMS A L'HOTE

Le voyageur a la possibilité de prévenir son hôte par SMS qu'il a une nouvelle réservation et qu'il doit la valider.

L'envoi d'un SMS d'alerte à l'hôte est fortement recommandé quand le voyageur effectue une réservation le jour même ou la veille de son passage.

En effet, l'hôte ne consulte pas forcément ses e-mails en permanence et risque de ne

pas voir la réservation si elle est trop proche de l'heure de passage du voyageur.

Les frais d'envoi d'un SMS à l'hôte ne pourront pas être remboursés même si l'hôte refuse la réservation ou que le voyageur annule sa réservation ou que les services ne sont pas rendus pour quelques raisons que ce soit.

Si l'hôte a mal entré son numéro de téléphone portable ou fait une erreur Camping-car Travel ne pourra être tenu pour responsable.

La liste des pays vers lesquels il est possible d'envoyer un SMS est la suivante :

France, Suisse, Luxembourg, Belgique, Allemagne, Autriche, Russie, Canada, Royaume-Uni, Australie, Japon, Inde, Grèce, Mexique, Brésil, Suède, Espagne, Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Andorre, Angola, Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Azerbaïdjan, Bénin, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bermudes, Bhoutan, Biélorussie, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunei, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, Dominique, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Estonie, Ethiopie, Finlande, Géorgie, Gabon, Gambie, Ghana, Gibraltar, Grenade, Groenland, Guadeloupe, Guam, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Guyane française, Haïti, Honduras, Hong Kong, Hongrie, Iles Cayman, Iles Cook, Iles Féroé, Iles Falkland, Iles Fidji, Iles Salomon, Iles Turques-et-Caïcos, Iles Vierges américaines, Iles Vierges britanniques, Indonésie, Iran, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Laos, Lesotho, Lettonie, Liban, Liberia, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Macao, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Martinique, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Mongolie, Montserrat, Mozambique, Népal, Namibie, Nicaragua, Niger, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pérou, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Polynésie française, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République tchèque, Réunion, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, Salvador, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Syrie, Taïwan, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Territoire britannique de l'Océan Indien, Thaïlande, Timor Oriental, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viêt Nam, Yémen, Serbie, Zambie, Zimbabwe, Monténégro,

HEURE D'ARRIVEE ET ANNULATION DE VOTRE

RESERVATION

Lors de sa réservation, le voyageur précise une heure d'arrivée chez l'hôte.

De son côté, l'hôte indique sur la fiche de son aire jusqu'à combien de temps avant l'heure d'arrivée, il est possible pour le voyageur d'annuler sa réservation sans perdre la somme correspondant aux services commandés.

Exemple :

Un voyageur doit arriver chez son hôte à 14h00.

L'hôte accepte une annulation de la réservation jusqu'à 3 heures avant l'heure d'arrivée prévue.

Le voyageur pourra donc annuler sa réservation sans pénalité jusqu'à 11h00.

La somme correspondant aux services et les éventuels frais de réservation seront re-crédités sur le compte membre du voyageur.

Si le voyageur annule après 11h00, la somme correspondant aux services commandés reste acquise à l'hôte et les frais de réservation à Camping-car Travel.

Dans les deux cas, si le voyageur a demandé l'envoi d'un sms d'alerte à l'hôte pour le prévenir qu'il a une nouvelle réservation, celui-ci n'est pas remboursé car déjà envoyé.

REGLES DE BONNE CONDUITE

La première règle pour le voyageur est d'arriver à l'heure annoncée.

Si vous avez un retard ou un empêchement, prévenez tout de suite votre hôte par téléphone ou par sms (pas par e-mail car votre hôte n'est pas forcément connecté en permanence).

Votre hôte appréciera ce geste et sera certainement compréhensif.

Il le sera beaucoup moins si vous ne le prévenez pas et vous risquez d'avoir un avis négatif sur le site.

AVIS APRES VOTRE PASSAGE CHEZ L'HOTE

Après votre passage, vous devez impérativement laisser un avis objectif sur votre hôte.

C'est au voyageur de déposer son avis en premier.

Cet avis a aussi pour rôle de débloquer le montant des services rendus sur le compte membre de l'hôte.

Un voyageur qui ne laissera pas d'avis sur son hôte n'aura donc presque aucune chance de pouvoir réserver d'autres services chez d'autres hôtes car ils ne prendront pas le risque de ne pas recevoir la participation qu'ils demandent.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, l'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui le concernent.

Il pourra exercer ce droit en nous envoyant un courrier à l'adresse suivante :

CAMPING-CAR TRAVEL
185 route du Lac
73110 Détrier - France
E-mail :info@camping-car.travel

Le numéro de déclaration du site à la CNIL est le : 1049398

ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

D'UTILISATION

L'utilisation du site Camping-car Travel est subordonnée à l'acceptation des conditions générales d'utilisation par les membres et autres utilisateurs/visiteurs.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Camping-car Travel, prévaloir sur ces conditions générales d'utilisation.

LANGUE DE REFERENCE

En cas de traduction inexacte ou de doute dans la traduction ou d'absence de traduction d'un texte, la version de référence sera le français qui fera foi.

DROIT APPLICABLE

Le droit applicable aux conditions générales d'utilisation et aux réservations elles même est le droit français.

DIFFERENDS EVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Commerce de Epernay sera le seul compétent pour régler ce litige.